

## **Compte rendu : Conseil de quartier Jean Moulin Beaumonts du 11 septembre 2019**

### **Ordre du jour du Conseil de quartier Jean Moulin Beaumonts du 11 septembre 2019:**

- Préparation de la plénière .
- L'ouverture de l'école Angela Davis
- La grève du collège Jean Moulin

Une douzaine d'habitants étaient présents ils représentaient soit des riverains de la rue Molière ( les époux Balthazar étaient présents) soit les parents d'élèves.

De manière générale les habitants ont exprimé leur mécontentement qui portait principalement la création d'un équipement sans concertation ni communication préalable et estiment que les différents rendez-vous accordés par les élus et/ou services n'ont pas répondu à leurs attentes.

#### **Pour les riverains:**

- Manque d'information et de communication avant le démarrage des travaux ont l'impression d'avoir été mis devant le fait accompli.

*Un rappel a été fait par le CDQ et l'antenne: lors de la plénière du 6 décembre 2018 où une présentation de la future école A Davis avait été faite par Lise Marchand, service Education, et en présence des élus Mme Attia, Mme Menhoudj, Mr Le Chequer et Mr Rhabi*

- Pourquoi aucun permis de construire n'a été affiché ?
- Crainte que les engagements lors d'une réunion en soirée en juin pris notamment qu'il n'y aurait pas d'entrée rue Molière ne soient pas respectés
- 2 courriers ont été rédigés un par un groupe de copropriétaires rue Molière et un par le syndic de copropriété mais n'ont pas reçu de réponse .
- Un dispositif anti bruit sera t-il installé entre le pavillon des époux Balthazar et les toilettes?
- Rappel d'une attente de travaux sur la rue Molière qui présente de nombreux affaissements, qu'en est-il d'un conteneur enterré sur le rond point rue Molière? Actuellement les poubelles sont stockées sur le rond point et attirent les rats.

#### **Pour les parents d'élèves:**

- Les parents dont les enfants allaient à l'école Jean Moulin indiquent une communication trop tardive du changement d'affectation et indiquent avoir pu visiter les locaux de l'école seulement le 4 juillet
- Incompréhension sur le fait que les enfants soient accueillis alors que qu'une partie (sur la hauteur) de la cour est en travaux et les toilettes non construits.

*Calendrier des travaux a été donné par l'antenne à savoir une fin du chantier au maximum en novembre.*

- Crainte pour la sécurité des enfants car rue Stalingrad très empruntée avec une vitesse excessive, en attente de plateaux ou coussins berlinois
- Souhaitent une plus grande visualisation de l'entrée de l'école, car passages piétons et enfants sont cachés par les poids lourds qui circulent et stationnent. Le marquage au sol et la zone 30 devant l'école n'est pas suffisant pour les parents.
- Souhait d'avoir un agent de traversée
- Il était question d'une reconquête de l'espace public sur la rue stalingrad avec des plantations d'arbres des implantations de bancs, réfection de l'éclairage public qu'en est-il?

*Rappel que l'avenue Stalingrad est départementale d'où la nécessité d'un accord préalable du CD*

- Crainte de la pollution avec le trafic routier important, référence à un diagnostic de l'association "respire".
- En attente du diagnostic de l'air intérieur (demande formulée lors d'un rdv le 24 juin avec Madame Attia et des parents d'élèves)
- Regret de ne pas avoir été associés à la conception de la cour
- En attente des deux entrées séparées pour les maternels et élémentaires
- Estiment qu'il n'y a pas de mixité sociale, certains parents, principalement les classes moyennes, seraient dans des stratégies d'évitement de cette école primaire (recours au privé)

*Rappel que ce n'est pas la création d'un nouveau groupe scolaire qui suscite l'évitement scolaire mais plutôt certains parents qui ne souhaitent que leurs enfants soient dans le public.*

Le conseil de quartier va rédiger prochainement un compte rendu et le diffuser

Le conseil de quartier souhaite pour la plénière inviter:

- Madame Attia, Monsieur Vigneron, Monsieur Le Chequer , Monsieur Lamarche Monsieur Rhabi et Madame Menhoudj
- les services: éducation, bâtiment et espace public
- Le conseil départemental,